

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** 24 (1987)

**Heft:** 883

**Rubrik:** Courier

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

tions de routes à grand trafic et se voit obligé de traverser des localités ou d'emprunter de petites routes moins directes. C'est notamment le cas à Lucens et à Moudon. Ailleurs, on remplace un tronçon sur une route à grand trafic par un trajet sinuex, parsemé de carrefours parfois dangereux. Le gain en confort et en sécurité n'est pas toujours évident.

### Itinéraires dangereux

Dans les régions qui se prêtent à la pratique du vélo — la Côte, le Nord vaudois, le Chablais, la Broye — le développement d'un réseau de pistes cyclables pourrait encourager certains à laisser leur voiture au garage pour se rendre au travail à vélo. Cette mesure serait naturellement

aussi appréciée des parents d'élèves, dont certains interdisent à leurs enfants l'usage de la bicyclette sur les parcours jugés trop dangereux. Les statistiques parlent aussi en faveur du vélo: il y a dans le canton près de 160'000 cycles et cyclomoteurs et leur nombre augmente d'environ 2.5% par année. Le rapport considère certes que «ces véhicules sont (...) probablement utilisés plutôt pour le sport et les loisirs que pour les déplacements proprement dits».

Si cette logique avait été suivie lors de l'élaboration du réseau des routes nationales, le trafic de week-end et de vacances (lui aussi «de loisir») n'aurait pas été pris en compte... Belle pagaille au Gotthard ou à Saint-Maurice!

### Nombre de médicaments

Quant au nombre «excessif» des médicaments, les premiers à pouvoir s'en plaindre seraient ces trois Suisses, qui n'en produisent que 234 à eux trois. Ils ne le font pas, parce qu'ils sont pour la liberté et la concurrence. Le nombre des produits vient du nombre des firmes imitaires, tout simplement (il y en a des milliers dans le monde). Heureusement pour les pays en développement, qui, pour leur secteur public, achètent souvent après l'appel d'offre, au meilleur prix, et importent par exemple d'Extrême-Orient (Chine, Thaïlande et autres) des copies de nos produits.

### Contrôle des exportations

«Mauvais» produits exportés dans le tiers monde? Rien de mauvais n'est théoriquement impossible, mais quelques exemples seraient intéressants, notamment des exemples suisses, si l'on en trouve.

A supposer qu'il y ait de «l'immonde» quelque part, il faudrait peut-être se demander comment qualifier les traitements médicamenteux qui ont sauvé et sauvent des millions de vies humaines, dans le tiers monde comme chez nous.

Hélas! Les problèmes de santé des populations les plus pauvres sont dramatiques... bien trop sérieux pour qu'on en confie le soin à des professionnels de l'accusation. (Je ne range évidemment pas DP dans cette catégorie, mais bien HAI). Demandez donc aux professionnels de santé du tiers monde, aux vrais, ce qu'ils pensent de la question. Ils sont en général beaucoup plus réalistes, évidemment mieux informés, et ils savent ce qu'ils doivent aux entreprises pharmaceutiques qui font de la recherche.

Frank Bridel

(Les sous-titres sont de la rédaction.)

à la recherche sur les maladies tropicales. Comme si l'on ne souffrait pas, dans «le» tiers monde, de bien d'autres maux, dont les traitements médicamenteux ont déjà révolutionné la mortalité... et ça continue, du moins là où les peuples peuvent se payer des médicaments, les stocker, les faire parvenir à destination et les administrer: ça, ce sont les vrais problèmes, et très graves, hélas!

Par parenthèse, l'industrie bâloise est particulièrement remarquable par les succès de son effort de recherche dans le domaine, difficile et coûteux, des maladies tropicales.

### Promotion

17-20% de «promotion»: le chiffre, peut-être à peu près juste, en moyenne, comprend sans doute l'information médicale (en partie anti-promotionnelle, évidemment) inséparable du médicament pour permettre son usage efficace. Ce pourcentage serait le double de l'investissement en recherche? Les trois grands suisses que vous évoquez dans un encadré consacrent en moyenne 15% à la recherche pharmaceutique, 11% à l'information médicale et 4% à la publicité.

■ Chacun de ces chapitres, prix — variables selon les régions; promotion — pour des produits de faible pouvoir thérapeutique, mériterait un prolongement du débat.

Il est vrai que d'un point de vue général, l'amélioration de l'état sanitaire mondial et le recul de la

(suite en page 6)

## COURRIER

# Des médicaments utiles

Je suis un lecteur assidu de Domaine Public. J'en admire le niveau intellectuel, le sérieux de la recherche de l'information, l'absence de sectarisme et, en général, le respect du principe selon lequel «les faits sont sacrés, le commentaire est libre».

Effarante exception à la règle, le «papier» de «MAM» sur le «business mondial des médicaments» (DP 881): une mouture de 3ème main, la 1ère étant une organisation internationale nommée «Health Action International» (HAI). Mouture qui, par ses raccourcis, déforme complètement certaines choses à mon avis très discutables, mais enfin, selon l'étymologie, telles qu'on peut en discuter, parce que les gens qui les disent savent parfois de quoi ils parlent.

Quelques exemples, parmi des dizaines de remarques qu'on pourrait faire:

### Orientation de la recherche

«1% pour le tiers monde». A supposer que le chiffre soit valable (ce qui est pratiquement impossible à établir), il est censé désigner la proportion des sommes consacrées par l'industrie pharmaceutique mondiale

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

# «L'Atout» américain

■ Vous ne le croiriez pas: je connais plusieurs mères américaines qui n'apprécient pas tellement le fait que leurs fils, servant dans la marine, aient été tués par des armes vraisemblablement américaines, dans le Golfe persique... Il faut dire à leur décharge qu'elles ne sont pas lectrices de *La Nation*! En tout cas, elles n'éprouvaient aucune satisfaction à l'idée que l'industrie américaine se défend très bien en face de la concurrence étrangère. J'en ai même rencontré une qui allait jusqu'à mettre en doute le principe de l'exportation des armes et celui du service militaire obligatoire — remarquez, pour l'instant, les USA ne connaissent pas le service militaire obligatoire, et de toutes façons, un service civil de remplacement est prévu... Mais on ne sait jamais! Et puis, il y a des gens qui aiment protester pour protester.

Je disais: *l'éducation, l'enseignement*. Le problème est le même que chez nous! Le niveau baisse... Et les explications données, elles aussi, sont les mêmes que celles que l'on entend parfois chez nous: on a ouvert les portes trop largement! D'où il s'ensuit que les remèdes en-

visagés, à leur tour ont quelques affinités, électives ou non, avec les remèdes que l'on a eu envisagés quelquefois, c'est-à-dire limitation des admissions, examens d'entrée plus sévères, *numerus clausus*, propédeutiques, etc. avec l'aide de magnifiques courbes de Gauss! Mais, chose curieuse, seule une minorité semble se demander ce qu'il adviendra des «laissés pour compte» — et chez nous, passe encore, puisque nous avons très peu de chômeurs, mais il y en a beaucoup aux USA!

Je précise: j'ai beaucoup de sympathie pour les Américains. Les quelques-uns que j'ai rencontrés m'ont souvent paru plus ouverts, plus généreux, plus sympathiques en un mot que la moyenne... C'est le système qui me paraît extravagant. Ainsi, par exemple, un professeur parmi d'autres. D'économie ou de quelque chose de semblable. Comme par ailleurs il est homme d'affaires, il propose à ses étudiants comme sujet de mémoire de présenter un projet de rachat d'une entreprise industrielle ou commerciale. Si d'aventure — et c'est ce qui est arrivé —

l'un des projets s'avère réalisable, l'auteur, outre son certificat, sa licence, son titre universitaire, touchera 100'000 dollars (cent mille!) Merveilleux, non? Généreux, on ne peut le nier. En même temps, vis-à-vis des autres étudiants, vis-à-vis des parents du bénéficiaire, qui mettent peut-être deux ou trois ans à gagner autant; vis-à-vis des collègues de la faculté, ou d'autres facultés, aberrant! Très propre à fausser les rapports — d'ailleurs l'affaire a fait scandale!

Autre exemple: certaines compagnies aériennes — concurrence oblige! — accordent à leurs usagers des bons pour chaque trajet accompli sur un de leurs avions. Vous allez de New-York à Mexico? Vous avez droit à un bon. Mexico-New-York: un autre bon. Huit bons: un voyage gratuit en première classe! Ou vous pouvez aussi revenir de Mexico à New-York en passant par Los Angeles, San Francisco et Chicago... Auquel cas, vous aurez droit à quatre bons. D'accord, c'est plus cher, ça prend plus de temps et c'est éreintant — mais si au bout du compte, vous pouvez aller passer vos vacances aux Hawaï, avouez que ça vaut la peine. Beautés de l'économie libérale! Comme on comprend Mme Aubry et *L'Atout* de s'en faire les défenseurs acharnés!

(suite de la page 5)

mortalité sont à mettre, entre autres facteurs, au crédit de l'efficacité pharmaceutique. Reste une question à laquelle notre correspondant ne répond pas et qui nous tient à cœur: pourquoi la Suisse n'adopterait-elle pas une législation à l'américaine interdisant l'exportation (ou la vente par filiales) de produits écartés par le contrôle suisse des médicaments? S'il n'y en a pas, en quoi une telle interdiction serait-elle gênante? Elle ne ferait qu'interdire ce que personne ne fait ou ne désire faire. Mais la portée du geste serait considérable. Nous ouvrirons nos colonnes à Frank Bridel s'il le souhaite pour ce complément de réponse.

## EN BREF

La saison des «manifs» a repris à Berne. Il y en a maintenant tous les samedis avec des succès de participation très différents. Les médias leur donnent une diffusion nationale.

Bâle doit-elle devenir une zone économique libre? Cette question a été traitée par Thomas Bieger dans une thèse de doctorat qui vient d'être publiée. Il s'agirait d'organiser la «déréglementation» pour relancer l'économie de la ville de Bâle, actuellement un peu essoufflée.

L'Université de Zurich organise des cours de perfectionnement pour les pasteurs (colloques), les juristes, le

management, les banquiers (Swiss Banking School), les médecins, les dentistes, les vétérinaires ainsi que pour les maîtres des écoles moyennes. Un enseignement «post graduate» en écologie est prévu pour 1990.

La Caisse Raiffeisen des Ponts-de-Martel vient de fêter son cinquantième anniversaire. Le bilan de l'année de fondation accusait un total de 11'000 francs pour 32 membres alors qu'il était de près de 33 millions avec 332 membres au 31 mai dernier.

La Société pour la protection de l'environnement (SPE) propose l'introduction d'une nouvelle loi sur la responsabilité civile en matière d'environnement, calquée sur celle existante pour les centrales nucléaires.